

Image not found or type unknown



Les assurances vie entre elles dans la succession.

Par **rochde**, le **28/06/2014** à **21:13**

Bonjour,
Mon notaire me demande de lui fournir toutes les assurances du foyer qui bénéficient d'exonération des droits de succession, avec les valeurs de rachat.
Les sociétés d'assurances me disent que je n'ai pas à les fournir. Puis je refuser en toute légalité cette demande.
Avec mes remerciements.